

Mali

L'examen par le groupe multipartite des résultats et de l'impact de l'ITIE

Contenu

Introduction.....	2
Partie I : Pertinence de la mise en œuvre de l'ITIE	2
Plan de travail (Exigence 1.5).....	2
Suivi des progrès	5
Innovations et impact.....	9
Partie II: Débat public.....	11
Données ouvertes (Exigence 7.2)	11
Sensibilisation et communication (Exigence 7.1)	12
Partie III : Durabilité et efficacité.....	15
Partie IV : Retour d'information des parties prenantes et adoption par le GMP.....	17

Introduction

Des divulgations régulières de données sur l'industrie extractive ne sont pas très utiles dans la pratique sans une sensibilisation du public, une bonne compréhension de la signification des chiffres et un débat public sur l'utilisation efficace des revenus issus des ressources. Les exigences de l'ITIE portant sur les résultats et l'impact cherchent à assurer que les parties prenantes sont engagées dans un dialogue sur la gestion des revenus issus des ressources naturelles. Les divulgations de l'ITIE mènent au respect des Principes de l'ITIE en contribuant à un débat public plus large. Il est également capital que les leçons apprises de la mise en œuvre soient suivies d'actions, que les recommandations de mise en œuvre de l'ITIE soient prises en compte et suivies d'action le cas échéant et que la mise en œuvre de l'ITIE se fasse sur une base stable et durable.

Le groupe multipartite peut utiliser ce modèle pour superviser les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE. Lorsque les informations sont facilement accessibles ailleurs, il est suffisant d'inclure un lien vers les documents accessibles au public. Le champ d'application de ce modèle reflète l'Exigence 1.5 de la Norme ITIE sur les plans de travail et les Exigences 7.1 à 7.4 sur les résultats et l'impact.

Le groupe multipartite doit examiner les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE annuellement (Exigence 7.4). Le groupe multipartite est encouragé à mettre à jour ce document annuellement afin de superviser les progrès, opérer un suivi des efforts visant à améliorer l'accessibilité des données et informer la planification des travaux.

Afin d'informer la Validation, il est exigé du groupe multipartite que celui-ci soumette le formulaire complété à l'équipe de Validation du Secrétariat international au plus tard à la date de début de la Validation. La période reflétée dans cet examen peut être la période depuis la Validation précédente ou l'année calendaire/l'exercice fiscal précédent. Le groupe multipartite doit clairement indiquer la période couverte par l'examen.

L'examen annuel des résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE effectué par le groupe multipartite doit être accessible au public, et les parties prenantes au-delà des membres du groupe multipartite doivent avoir la possibilité de fournir u

n retour d'information sur le processus ITIE (Exigence 7.4).

Partie I : Pertinence de la mise en œuvre de l'ITIE

Plan de travail (Exigence 1.5)

1. Informations de base sur le plan de travail ITIE actuel.

Période couverte par le plan de travail ITIE actuel	2022
---	------

Information sur l'accès public au plan de travail	PLAN-DE-TRAVAIL-2022.pdf (itie.ml)
Processus suivi pour l'élaboration du plan de travail ITIE actuel	<ul style="list-style-type: none">– <i>-mise en place d'une commission ad hoc ;</i> https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/02/Decision-portant-Nomination-des-membres-de-la-Commission-AD-HOC-1.pdf -une revue de la politique nationale du développement du secteur minier et pétrolier ; https://itie.ml/politique-miniére-mali/ – un recensement des objectifs spécifiques du Gouvernement pour le secteur minier comme définis dans la politique ;– la prise en compte des recommandations formulées par l'Administrateur Indépendant dans les deux derniers rapports ITIE ;– la prise en compte des recommandations ou mesures correctives issues de la validation du Mali ;– la rédaction d'un projet de plan d'actions partagé avec les membres du Comité de pilotage et des parties prenantes non membres pour discussions ;– un atelier de validation du projet de plan d'actions regroupant les membres du Comité de pilotage. https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/02/COMPTE-

	<p>RENDU-DE-LA-4eme-SESSION-EXTRAORDINAIRE1862.pdf</p> <p><i>NB : les plans de travail 2020-2021 ont été partagés avec des structures non membres</i></p> <p>https://itie.ml/wp-content/uploads/2017/12/Consultation-par-email-e%CC%81laboration-du-Plan-de-Travail.pdf</p>
	–
Adoption du plan de travail par le GMP	23 Décembre 2021 https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/02/COMPTE-RENDU-DE-LA-4eme-SESSION-EXTRAORDINAIRE1862.pdf

2. Expliquez comment les objectifs du plan de travail reflètent les priorités nationales pour les industries extractives. Donnez des liens vers les documents pertinents, comme les études ou plans de développement nationaux, le cas échéant.

1. Priorité du Gouvernement dans le Secteur Extractif

Les priorités du gouvernement dans le secteur extractif conformément à la politique minière et Pétrolière du Mali adoptée récemment s'articule autour de sept (7) axes stratégiques que sont :

<https://itie.ml/politique-miniére-mali/>

1. Le renforcement et l'adaptation du cadre réglementaire de l'activité minière et pétrolière du Mali à la vision et aux nouvelles ambitions du pays pour le secteur ;
2. L'optimisation de l'exploitation du potentiel minier malien dans l'espace et dans le temps ;
3. La satisfaction des besoins en infrastructures pour le développement minier et pétrolier au Mali ;
4. Un meilleur respect des réglementations et normes ainsi que la préservation du bien-être des acteurs locaux et des populations ;
5. La mise à niveau, qualitativement et quantitativement, des besoins de l'Etat en ressources humaines ;
6. Le développement des synergies entre le secteur minier et le reste de l'économie ;
7. La création de conditions idoines permettant aux populations riveraines de percevoir le secteur minier comme un moyen d'amélioration de leurs conditions de vie.

2. Priorité du Comité de Pilotage ITIE-Mali

Parmi ces priorités le Comité de Pilotage a jugé nécessaire d'inclure trois (03) axes dans le plan de travail 2021 :

- L'optimisation de l'exploitation du potentiel minier malien dans l'espace et dans le temps à travers la diversification de la production minière (en prenant le rapport ITIE comme indicateur et source de vérification en constatant des statistiques diverses autres que l'or) ; (Axe 4 : transparence des contrats du plan de travail 2022).
- Le développement des synergies entre le secteur minier et le reste de l'économie à travers la promotion de la fourniture locale (contenu local) en prenant le rapport ITIE comme indicateur et source de vérification en divulguant les données sur l'approvisionnement local ; (Axe 4 : transparence des contrats du plan de travail 2022).
- La création de conditions idoines permettant aux populations riveraines de percevoir le secteur minier comme un moyen d'amélioration de leurs conditions de vie à travers la dissémination des rapports ITIE au cours de laquelle le sketch sur ces enjeux a été partagé avec les populations.

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/03/Note-explicative-sur-le-plan-de-travail-2022-du-comite-de-pilotage.pdf>

3. Question facultative : le GMP a-t-il élaboré une théorie du changement portant sur la façon dont la mise en œuvre de l'ITIE pourra traiter des défis identifiés pour le secteur dans le pays ? Le cas échéant, merci d'inclure les références aux documents correspondants ici.

Non

Suivi des progrès

4. Fournissez un aperçu des activités menées durant la période examinée et des progrès accomplis pour atteindre les objectifs du plan de travail précédent. Le GMP est encouragé à fournir un résumé ici et à documenter les progrès de façon plus détaillée dans le plan de travail lui-même.

2-1 Amélioration du cadre légal et réglementaire :

- l'insertion des articles visant à promouvoir l'ITIE dans le Décret n°2020-0177/PT-RM du 12 novembre 2020 fixant les conditions et les modalités d'application du Code Minier en République du Mali;

https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/03/D_cret_d_application_nouveau_code_minier_Mali_1605270573.pdf

2-2 Amélioration du cadre de fonctionnement du Comité de Pilotage (CP) :

A ce niveau, les résultats suivants ont été atteints :

- la tenue de quatre (04) sessions ordinaires du Comité de Pilotage en 2020 ;
- la tenue d'une session extraordinaire du Comité de Pilotage en 2020 ;
- la consultation et validation par mail des TDR du rapport ITIE 2019, la demande de prorogation de la validation du Mali et l'étude de cadrage des rapports ITIE 2017 et 2018 due au « Covid-19 »;
- la tenue des séances de travail des commissions du Comité de Pilotage ;
- la tenue des séances de travail des commissions ad hoc du Comité de Pilotage.

2-3 La transparence des contrats, des titres miniers et pétroliers :

- publication de dix-huit conventions d'Etablissement entre l'Etat et les sociétés minières sur le site web du Secrétariat Permanent de l'ITIE-Mali.

<https://itie.ml/conventions-detablisements/>

2-4 Améliorer la transparence en publiant l'information sur la Propriété réelle ;

- l'élaboration d'un projet de décret instituant la mise en place du registre public des bénéficiaires effectifs ;

2-4 Améliorer les rapports ITIE et prendre en compte les recommandations issues de la validation et du rapportage ITIE :

- Publication des rapports ITIE 2017 et 2018.

<https://itie.ml/rapport-itie-2018-final/>

<https://itie.ml/rapport-itie-2017/>

2-6 Assurer la publication régulière et ponctuelle du rapport ITIE :

- le lancement de la production et la publication de rapport ITIE 2019.

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/02/TDR-ITIE-2019-VF-converti.pdf>

2-7 Mesurer les progrès réalisés et les obstacles qui butent à la mise en œuvre de la Norme ITIE :

- le rapport portant sur l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE a été produit et publié. Ce rapport a permis d'évaluer les progrès réalisés et d'identifier les obstacles à la mise en œuvre du processus ITIE assorti des recommandations pertinentes ;

<https://itie.ml/etude-dimpact-itie-mali/>

2-8 Améliorer la gestion du revenu infranational

Validation et publication de l'étude sur la traçabilité des transferts infranationaux au niveau des collectivités territoriales. Cette étude a permis de d'expliquer les écarts constatés dans les transferts infranationaux mais l'utilisation faite de ces transferts par les collectivités. L'étude a proposé des recommandations en vue d'améliorer la gestion du revenu infranational.

<https://itie.ml/etude-tracabilite-revenus-miniers-niveau-collectivites-territoriales/>

2-9 Déconcentrer l'ITIE-Mali :

La réflexion continue sur le format à adopter sur le processus de déconcentration de l'ITIE au Mali.

2-10 Mettre en œuvre le plan de communication :

- la mise à jour du site web de l'ITIE-Mali ;
- la publication des activités du comité de pilotage et du secrétariat permanent sur les réseaux sociaux de l'ITIE-mali ;
- Confection des outils de promotion ;
- Publication des rapports ITIE 2017 et 2018.

2-11 Mettre en œuvre la politique de données ouvertes :

- la publication des informations du secteur minier sur les référentiels du MCAS et OGAS ont continué en 2020 ;
- la publication des données résumées conformément au modèle soumis par le secrétariat international.

2-12 Mettre en œuvre les activités de Renforcement des capacités :

- la situation du Covid-19 a fait qu'aucune activité de renforcement des capacités n'a été menée en 2020.

2-13 Assurer le fonctionnement adéquat du secrétariat permanent :

- la dotation en équipement bureautique, informatique et en carburant ;
- le paiement de salaire et accessoire du personnel ;
- l'abonnement de la connexion internet ;
- l'entretien des locaux et des matériels roulants.

L'évaluation de l'exécution de ce plan de travail nous donne le score de performance suivant :

- Taux d'exécution physique des activités réalisées (A) 31% ;
- Taux d'exécution physique des activités en cours de réalisation (B) 14% ; et
- Taux d'exécution physique des activités non réalisées (C) 55%.

5. Donnez un aperçu des réponses fournies par le groupe multipartite/ des progrès effectués relativement aux recommandations issues des déclarations et de la Validation ITIE ainsi que sur les lacunes en information, conformément à l'Exigence 7.3.

Le groupe multipartite est tenu d'établir une liste des recommandations et des activités qui ont été entreprises en vue de répondre à chacune d'entre elles, ainsi que le niveau d'avancement dans la mise en œuvre de chaque recommandation. Dans les cas où le gouvernement ou le groupe multipartite a décidé de ne pas mettre en œuvre une recommandation, il est demandé au groupe multipartite d'expliquer les raisons ayant motivé cette décision.

Recommandation:	Statut/progrès:
	<i>[La recommandation est-elle traitée totalement ou en partie ? Comment le GMP opère-t-il le suivi de la recommandation ? Le groupe multipartite a-t-il identifié une agence ou une partie responsable du suivi de la recommandation ? Si le GMP a décidé de ne pas mettre en œuvre la recommandation, merci de motiver la décision.]</i>
	https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/03/Tableau-de-bord-des-recommandations-ITIE-et-validation-V-apres-session-de-21-02-2019.pdf https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/03/Tableau-de-bord-des-recommandations-rapports-ITIE-2017-2018.pdf
	https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/03/rapport-narratif-suivi-recommandations-et-mesures-correctives-01-Fevrier-2022-1.pdf

6. Comment les leçons tirées de la mise en œuvre de l'ITIE ont-elles informé le plan de travail actuel ?

Les insuffisances tirées des rapports ITIE ont été traduites en activités dans le plan de travail 2022 :

- Améliorer le cadre de fonctionnement du Groupe multipartite (axe 2 Gouvernance du GMP du PA 2022)
- Améliorer la transparence dans la gestion des titres miniers et pétroliers (axe 3 transparences des titres et conventions minières... du PA2022)
- Réaliser une étude de faisabilité technique en vue de l'intégration des données de l'ITIE dans une plate forme numérique(axe 4 du PA 2022 transparence des contrats et propriété réelle)

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/02/PLAN-DE-TRAVAIL-2022.pdf>

Innovations et impact

7. Résumez toute action menée par le GMP pour aller au-delà des Exigences de l'ITIE et traitant de priorités de gouvernance du secteur extractif au niveau national et local.

- divulgation de l'information sur le contenu local dans le rapport ITIE -2017 et 2018 ,publier en 2020

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2020/12/Rapport-ITIE-Mali-2017-Final-Sign%c3%a9.pdf>

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2020/12/Rapport-ITIE-Mali-2018-Final-Sign%c3%a9.pdf>

- étude sur la traçabilité des revenus miniers(rapprochement des transferts infranationaux entre le trésor et les collectivités bénéficiaires ; explication de l'utilisation faite de ces transferts).

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2020/12/Rapport-Final-E%cc%81tude-sur-la-trac%cc%a7abilite%cc%81-des-revenus-miniers-dans-les-collectivite%cc%81s-territoriales.pdf>

8. A quels types de résultats et d'impacts ces mesures ont-elles donné lieu pendant la période examinée ?

- insertion de l'ITIE dans le code minier ;(Article 24 du code minier 2019) ;

- publication des contrats miniers sur le site du secrétariat permanent : www.itie.ml

- identification des nouveaux contribuables grâce aux données ITIE (voir rapport ITIE 2018 Page N° 14.).
<https://itie.ml/wp-content/uploads/2018/03/Etude-dImpact-ITIE-Mali-Rapport-final-12-11-2020.pdf>

8. Si le GMP prévoit d'inclure de nouvelles questions ou approches à la mise en œuvre de l'ITIE, merci de les décrire ici.

Néant

9. A quels types de résultats et d'impacts est-il attendu que ces plans donnent lieu ?

Néant

10. Résumez les efforts du GMP pour renforcer l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE durant la période examinée, y compris toute action pour élargir le champ d'application et améliorer la granularité des déclarations ITIE ou visant à renforcer les relations avec les parties prenantes. Le GMP est encouragé à documenter la façon dont il a pris en compte les questions de genre et d'inclusivité.

- Etude d'impact de la mise en œuvre de l'ITIE au Mali voir le site de l'ITIE-Mali
<https://itie.ml/etude-dimpact-itie-mali/>
- -PA 2019 <https://itie.ml/wp-content/uploads/2017/12/Plan-de-Travail-2019-du-CP-1-1.pdf>
- RAA 2019 et 2020
<https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/02/RAA-2020.pdf>
- PTA et PTO 2020 <https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/01/PLAN-DACTIONS-2020-ITIE-VF-CP-1-1.pdf>
-PA 2021 <https://itie.ml/wp-content/uploads/2021/06/PLAN-DACTIONS-2021-ITIE-VF.pdf>
- Etude sur la traçabilité des revenus miniers au niveau des collectivités des zones minières
<https://itie.ml/wp-content/uploads/2020/12/Rapport-Final-E%cc%81tude-sur-la-trac%cc%a7abilite%cc%81-des-revenus-miniers-dans-les-collectivite%cc%81s-territoriales.pdf>
- dissémination du rapport ITIE 2016 en 2019.

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/03/CR-General-de-dissemination-Rapport-ITIE-2016-1-1.pdf>

- dissémination des rapports ITIE 2017-2018 en 2021 .

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/03/Synthese-01.2022-campagne-de-disse-rapports-ITIE-2017-et-2018-2-2.pdf>

- désagregation des données sur l'emploi par sexe au niveau des sociétés minières (page 125 du rapport ITIE 2019)

Partie II : Débat public

Données ouvertes (Exigence 7.2)

11. Politique sur les données ouvertes et divulgations

Fournissez un lien vers la politique sur les données ouvertes adoptée par le GMP (Exigence 7.2.a)	https://itie.ml/wp-content/uploads/2017/12/Politique-de-Donn%C3%A9es-Ouvertes-itie-mali.29-11-17.pdf
Les données ITIE sont-elles disponibles en format données ouvertes et ce fait est-il connu ? (Exigence 7.2.b)	Oui : https://itie.ml/rapport-itie-2017/ https://itie.ml/rapport-itie-2018-final/
Le GMP a-t-il identifié des lacunes dans la disponibilité de données ITIE en format données ouvertes ? Le cas échéant quels types de lacunes ? (Exigence 7.2.b)	Non
Le GMP a-t-il fait des efforts pour améliorer l'accessibilité des données en format données ouvertes ? Le cas échéant merci de les décrire. (Exigence 7.2.b)	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption et publication de la politique des données ouvertes; - Fichiers des données résumés
Des fichiers de données résumés ont-ils été complétés pour chaque exercice à propos duquel des données ont été divulguées ? (Exigence 7.2.c)	Oui : https://itie.ml/rapport-itie-2017/ https://itie.ml/rapport-itie-2018-final/
<i>Quelles données divulguées de façon systématique et relevant du champ des divulgations ITIE sont-elles lisibles par machine et intéropérables ? (Exigence 7.2.d)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Les titres octroyés, https://mali.revenuedev.org/dashboard -

	<p>https://itie.ml/conventions-detablissements/</p> <ul style="list-style-type: none">- Les cadastres minier et pétrolier, www.mali.revenue-dev.org- Certains flux de revenus relevant du code minier, www.mali.revenue-dev.org
--	---

Sensibilisation et communication (Exigence 7.1)

12. Décrivez les efforts du GMP pendant la période examinée pour assurer que l'information publiée sur le secteur extractif est compréhensible et disponible dans les langues qui conviennent.

<ul style="list-style-type: none">- synthèse des rapports ITIE 2017, 2018 Synthese-des-rapports-ITIE-2017-et-2018-VF.pptx (live.com)- traduction de la synthèse dans les langues nationales (fulfulde, Bamanakan, xianara, Kassonké) https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/02/ITIE-Syenara-.pdf https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/02/Synthese-ITIE-2017-2018-Malinke-.pdf https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/02/Synthese-ITIE-2017-2018-Bamanankan-Version-finale-23-Nov.pdf- disponibilité des rapports et de leur synthèse : Synthese-des-rapports-ITIE-2017-et-2018-VF.pptx (live.com) https://itie.ml/wp-content/uploads/2020/12/Rapport-ITIE-Mali-2017-Final-Sign%c3%a9.pdf https://itie.ml/wp-content/uploads/2020/12/Rapport-ITIE-Mali-2018-Final-Sign%c3%a9.pdf- production du sketch sur l'ITIE https://www.youtube.com/watch?v=U-c8Zsh2H2k&t=10s

13. Donnez des exemples de l'utilisation des données ITIE.

Non.

14. Donnez de l'information sur des événements de sensibilisation organisés pour une meilleure connaissance et une facilitation du dialogue portant sur la gouvernance des ressources extractives, se basant sur les divulgations ITIE.

Nom de l'évènement	Courte description de l'évènement	Date	Lieu	Organisateur	Nombre et profil des participants	Liens vers des informations complémentaires
Campagnes de dissémination des rapports ITIE 2016-2017-2018 dans les zones minières	Présentation de la synthèse du rapport, échange sur la synthèse, recommandations	Aout 2019	Zones minières (communes minières de Kayes, Koulikoro et Sikasso)	CP-ITIE Mali	50 participants par localité repartis entre les structures déconcentrées de l'Etat, les organisations de la société civile et le secteur privé	https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/03/CR-General-de-dissemination-Rapport-ITIE-2016-1-1.pdf
Campagnes de dissémination du rapport rapport 2017-2018 dans les zones minières	Présentation de la synthèse du rapport, échange sur la synthèse, recommandations	Novembre 2021	Zones minières (communes minières de Kayes, Koulikoro et Sikasso)	CP-ITIE Mali	50 participants par localité repartis entre les structures déconcentrées de l'Etat, les organisations de la société civile et le	https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/03/Synthese-01.2022-campagne-de-disse-rapports-ITIE-2017-et-2018-2-2.pdf

					secteur privé	
Campagnes de dissémination du rapport rapport 2017-2018 dans le district de Bamako	Présentation de la synthèse du rapport, échange sur la synthèse, recommandations	Décembre 2021	Disctric de Bamako	CP-ITIE Mali	30 participants par commune repartis entre les structures déconcentrées de l'Etat, les organisations de la société civile et le secteur privé	Campagne-de-dissemination-des-rapport-2017-et-2018-Bamako.pdf (itie.ml)
<i>[Ajoutez des lignes le cas échéant]</i>				-		

15. Décrivez les efforts du GMP pendant la période examinée pour identifier les défis d'accès et les besoins en information des utilisateurs des données, y compris une ventilation par genre et par sous-groupes de citoyens.

Neant

16. Décrivez les autres efforts entrepris par le GMP pendant la période examinée pour assurer que l'information est largement accessible et diffusée.

-synthèse des rapports ITIE 2017-2018 [Synthese-des-rapports-ITIE-2017-et-2018-VF.pptx \(live.com\)](#)

- publication des données ITIE resumées [2017-Mali-Summary-Data-FR-v3.xlsx \(live.com\)](#)

17. Comment le GMP pourrait-il améliorer l'accessibilité et la diffusion de l'information, tenant compte des besoins de différents sous-groupes de la population ?

- campagne de dissémination ; les interviews ;

- site web ITIE www.itie.ml;

- Page réseaux sociaux <https://www.facebook.com/itieml>

- débats universitaires ; les interviews ;

<https://www.facebook.com/itieml/videos/2429121990699802>

- traduction des rapports ITIE dans des langues locales ;

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/02/Synthese-ITIE-2017-2018-Bamanankan-Version-finale-23-Nov.pdf>

- production et publication de sketch sur l'ITIE : <https://www.youtube.com/watch?v=U-c8Zsh2H2k&t=10s>

- conférences de presse.

Partie III : Durabilité et efficacité

18. Le GMP doit présenter toute information ou tout élément probant supplémentaire liés aux indicateurs d'évaluation de la durabilité et de l'efficacité de la mise en œuvre de l'ITIE.

Chaque indicateur se verra attribuer 0, 0.5 ou 1 point par le Conseil d'administration de l'ITIE. Les points seront ajoutés au score de la composante « Résultats et impact ». L'évaluation de la performance sur les indicateurs se basera sur l'information fournie par le GMP, sur des sources accessibles au public, sur les consultations avec les parties prenantes et les divulgations effectuées par le pays de mise en œuvre et les entreprises. Merci de vous référer au Guide de Validation de l'ITIE pour plus d'information sur l'évaluation de la performance sur ces indicateurs.

- I. La mise en œuvre de l'ITIE traite de défis de gouvernance du secteur extractif pertinents au niveau national. Cet indicateur reconnaît également les efforts visant à aller au-delà de la Norme ITIE.

- *Inciter le gouvernement à adopter une stratégie de diversification des substances minérales produites ;*

- *Développement de synergie entre le secteur minier et le reste de l'économie à travers la promotion de la fourniture locale*

- II. Les données du secteur extractif sont divulguées systématiquement par des déclarations régulières du gouvernement et des entreprises.

Divulgence partielle

<https://mali.revenue.dev.org/dashboard>

- III. Il existe un environnement porteur pour la participation citoyenne à la gouvernance du secteur extractif, y compris la participation des communautés affectées.

Le cadre réglementaire de l'ITIE ne constitue aucune entrave à la participation citoyenne, les communautés affectées sont représentées par le haut conseil des collectivités dans le GMP

- IV. Les données du secteur extractif sont accessibles et utilisées pour des fins d'analyse, de recherche et de plaidoyer.

L'étude sur la traçabilité des revenus ; <https://itie.ml/wp-content/uploads/2020/12/Rapport-Final-E%cc%81tude-sur-la-trac%cc%a7abilite%cc%81-des-revenus-miniers-dans-les-collectivite%cc%81s-territoriales.pdf>

- L'Étude sur l'impact de l'utilisation de la patente des collectivités (CAD-Mali)

[VFRapport provisoire Etude-Retour CAD Juin 2021 \(itie.ml\)](#)

- V. L'ITIE a informé les évolutions des politiques ou pratiques du secteur extractif.

- Information sur le MCAS et son référentiel en ligne ;
- Communication sur le code minier de 2019 et son décret d'application de 2020 au cours des campagnes de dissémination.

Partie IV : Retour d'information des parties prenantes et adoption par le GMP

19. Décrivez les opportunités données aux parties prenantes au-delà des membres du GMP de donner leur retour sur le processus ITIE, y compris sur le plan de travail ITIE.

- envoi des messages aux parties prenantes non membre du Comité de Pilotage pour se prononcer sur les projets de plan de travail ;

20. Décrivez comment les retours des parties prenantes au-delà des membres du GMP ont été pris en compte dans l'examen des résultats et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE.

NB : aucune partie consultée ne s'est prononcée sur le processus et sur le plan de travail

21. Date à laquelle le GMP adopte cette contribution et information sur la façon pour le public d'y accéder, par exemple un lien vers le site national de l'ITIE.

16-02-2022